

Votre centre de gestion Centragri, et son partenaire Groupe Cegara, vous accompagnent dans **la réalisation de vos déclarations PAC 2026 :**

👉 réservez votre créneau dès maintenant !

LES POINTS FORTS :

- Plus de 900 déclarations faites en 2025
- Des conseillers permanents et expérimentés (vous retrouverez votre interlocuteur dont certains avec 20 ans d'expérience)
- Double vérification de votre déclaration par un autre conseiller toujours dans la période de modification autorisée
- Mise à jour du registre parcellaire graphique ;
- Aides bovines, à l'agriculture biologique, à l'assurance récolte, MAEC, ICHN ;
- Vérification de l'éligibilité et optimisation des demandes d'aides ;
- Information sur les nouveautés.

Objectif : réaliser votre déclaration sur TéléPAC de manière **fiable** et **efficace**, en un **minimum de temps**.

◆ Coût de la prestation :

		Tarifs
Adhérent *	Forfait 1 ^{ère} heure	140 € HT
	Temps supplémentaire	+ 20 € HT par tranche de 15 minutes
Supplément non-adhérent		+ 200 € HT

- à jour de sa cotisation

◆ Modalités d'inscription :

1° Pour prendre rendez-vous, munissez-vous des informations suivantes :

- N° PACAGE
- 5 derniers caractères du RIB/IBAN
- Dernier Code TéléPAC reçu (composé de 3 lettres + 1 chiffre + 4 lettres)

2° Contactez-nous au 05 62 16 73 59 ou par mail : info@centragri.asso.fr

3° Nous fixons ensemble un rendez-vous réalisé à distance, du 1^{er} avril au 18 mai :

Lors de ce rendez-vous, le conseiller du Groupe Cegara réalise la télédéclaration depuis son bureau.

De votre côté, vous suivez en temps réel le déroulement de la déclaration sur votre écran et validez chaque étape avec lui.

Nous avons mis en place des outils et une procédure pour que la démarche soit simple pour vous : **si vous savez ouvrir un mail, vous saurez faire une déclaration PAC à distance.**

Nous procédons ainsi depuis 7 ans, et maîtrisons parfaitement cette méthode.

Pour le bon déroulement de l'accompagnement, il vous suffit de disposer de :

- une ligne téléphonique (fixe ou mobile) ;
- une connexion internet ;
- un ordinateur.

CentrAgri Occitanie, c'est aussi des outils pour le pilotage des exploitations agricoles adhérentes :

- Tous les ans, un dossier de gestion, une sécurité fiscale et des statistiques nationales
 - Des références technico-économiques
 - Une newsletter mensuelle
 - Une information agricole bi-mensuelle sur notre site internet
 - L'abonnement à la revue Info-Agricole de notre fédération